

Ce baromètre présente les informations saillantes concernant les salariés des entreprises libérales du champ de l'OMPL, à partir des données de la DADS/DSN fournies par l'Insee et de prévisions statistiques. Il propose une photographie comparative des caractéristiques et des conditions d'emploi des salariés.



SALARIÉS PLUTÔT JEUNES

- Au sein de la branche, la proportion de salariés âgés de moins de 35 ans est la plus importante (39 %). En retour, la tranche d'âge des 35 à 49 ans (26,9 %) est nettement moins représentée.

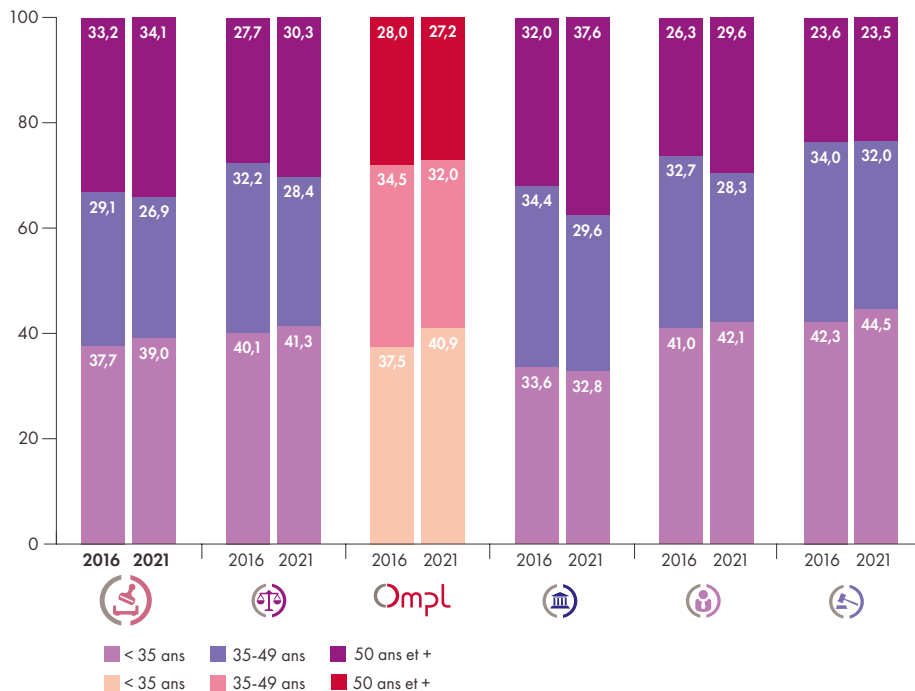
Par rapport à 2016, la part des effectifs appartenant aux 35 à 49 ans (- 2,2 points) se distingue par une tendance au repli. Une faible variation caractérise la tranche des moins de 35 ans (+ 1,3 point) et des 50 ans et plus (+ 0,9 point).

- Au niveau du secteur, les ordres de grandeurs et le sens des variations sont similaires à ceux de la branche.

La part des salariés de 50 ans et plus (+ 2,6 points) a connu une progression alors que le poids des effectifs appartenant à la catégorie des 35 à 49 ans (- 3,8 points) s'est réduit.

La proportion de la tranche des moins de 35 ans (+1,2 point) a faiblement évolué.

Répartition des salariés par tranche d'âge (%)



Sources : Insee, DADS/DSN, 2016-2021.



RENFORCEMENT DU POIDS DES JEUNES

- Au niveau de la branche, au regard des évolutions constatées jusqu'en 2021 et des prévisions statistiques :
 - les moins de 35 ans voient leurs poids relatifs augmenter (+ 2,3 points) ;
 - la part des salariés de la classe d'âge intermédiaire connaît un fort recul (- 4,3 points) ;
 - le poids des séniors tend à s'accroître (+1,9 point).
- Au niveau sectoriel, les variations sont identiquement orientées mais les ordres de grandeur sont plus marqués. La proportion de jeunes s'accroît de + 5,3 points. Celle de la classe d'âge intermédiaire varie de - 9,9 points et la part des séniors progresse de + 4,5 points.

Évolution des effectifs par tranche d'âge (%)

Tranches d'âge	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022 (sd)	2023 (p)
----------------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	-----------	----------



< 35 ans	36,4	37,8	38,2	37,7	38,1	39,2	40,6	38,8	39,0	38,8	38,7
35-49 ans	31,2	30,3	29,7	29,1	28,8	27,5	26,7	26,9	26,9	27,0	26,9
50 ans et +	32,5	31,9	32,2	33,2	33,1	33,2	32,7	34,4	34,1	34,3	34,4



< 35 ans	37,5	38,1	39,4	40,1	39,0	39,6	39,7	39,3	41,3	41,7	42,8
35-49 ans	36,7	35,0	33,6	32,2	32,0	30,9	30,4	29,9	28,4	27,7	26,8
50 ans et +	25,8	26,8	27,1	27,6	29,0	29,4	29,9	30,8	30,3	30,6	30,3

Ompl

< 35 ans	38,7	38,2	38,1	37,5	37,2	37,7	37,9	38,9	40,9	41,4	42,3
35-49 ans	35,4	35,1	34,7	34,5	34,3	33,8	33,6	33,0	32,0	31,5	30,9
50 ans et +	26,0	26,7	27,2	28,0	28,6	28,5	28,5	28,1	27,2	27,1	26,8

Sources : Insee, DADS/DSN, 2013-2021, estimations.

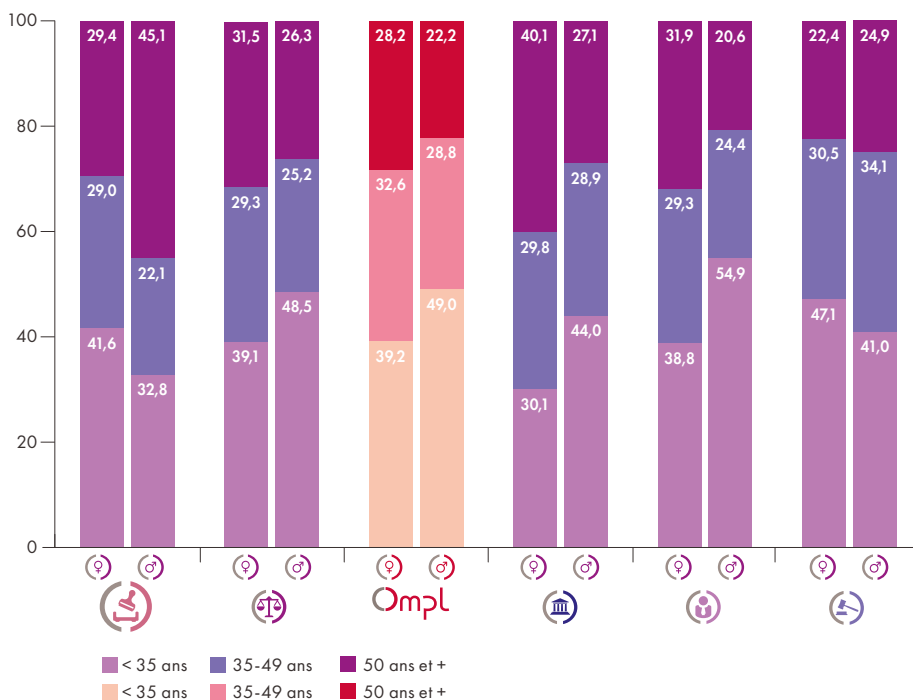
sd : données semi-définitives — p : prévisions



RÉPARTITION DIFFÉRENTE ENTRE LES GENRES

- Relativement à la répartition des tranches d'âge observée chez les hommes de la branche, la part des salariés de 50 ans et plus est beaucoup moins importante pour les femmes. Elle atteint 29,4 % contre 45,1 % pour les hommes, soit un différentiel de - 15,7 points pour les femmes.
 - Au niveau du secteur, la fréquence de la tranche des 50 ans et plus est légèrement plus marquée pour les femmes. Elle atteint 31,5 %.
- Le différentiel entre les genres est beaucoup moins important que celui de la branche : la proportion est supérieure de + 5,2 points chez les femmes.

Répartition des salariés par tranche d'âge et genre (%)



Source : Insee, DSN, 2021.



PLUS DE JEUNES SALARIÉS

- Par rapport à 2016, la part de jeunes salariés au sein de la branche tend à augmenter chez les femmes comme chez les hommes (+1,6 et +0,4 point respectivement). Le sens des évolutions est différent de celui du secteur où des variations de +1,6 et - 1 point sont observées.
- La part des séniors dans les effectifs de la branche est inchangée chez les femmes (+ 0 point) mais s'accroît chez les hommes (+ 3,1 points), de manière contrastée par rapport au secteur (+ 2,9 et + 2 points respectivement).

Évolution de la répartition des salariés par tranche d'âge et genre (2016-2021, en points)

Tranches d'âge					Ompl	
< 35 ans	↑ +1,6	↑ +0,4	↑ +1,6	↓ - 1,0	↑ +3,4	↑ +2,7
35-49 ans	↓ - 1,6	↓ - 3,5	↓ - 4,5	↓ - 1,0	↓ - 2,7	↓ - 1,7
50 ans et +	↔ 0,0	↑ +3,1	↑ +2,9	↑ +2,0	↓ - 0,7	↓ - 1,0

Sources : Insee, DADS/DSN, 2016-2021.



VARIATIONS SELON LA CATÉGORIE SOCIALE

- Les cadres se caractérisent par une proportion un peu plus importante de salariés jeunes (41,7 %). Par rapport à 2016, cette part a progressé de + 7,8 points.
- Les professions intermédiaires possèdent une part relativement importante de salariés âgés de 50 ans et plus (38,9 %). Cette proportion s'est accrue entre 2016 et 2021 (+ 6,2 points).
- Les employés sont plutôt présents dans la première tranche d'âge (38,2 %) qui a varié de + 0,3 point par rapport à 2016.
- Les ouvriers tendent à se concentrer dans la tranche des salariés âgés de 50 ans et plus (58,7 %). Le poids de cette tranche s'est renforcé par rapport à 2016 (+ 8,7 points).

Répartition des salariés par tranche d'âge et catégorie sociale (%)

Tranches d'âge	Cadres		Professions intermédiaires		Employés		Ouvriers		
	2016	2021	2016	2021	2016	2021	2016	2021	
	< 35 ans	33,9	41,7	40,3	37,0	37,9	38,2	19,7	27,0
	35-49 ans	31,5	28,1	27,0	24,2	29,1	27,1	30,3	14,3
	50 ans et +	34,5	30,2	32,7	38,9	33,0	34,7	50,0	58,7
	< 35 ans	43,3	43,6	37,7	39,8	39,3	42,4	21,3	50,1
	35-49 ans	31,2	29,7	31,0	29,9	32,0	26,6	26,9	26,0
	50 ans et +	22,7	26,7	25,0	30,3	28,6	31,1	47,5	23,8
	Non déterminé	2,7	0,0	6,3	0,0	0,0	0,0	4,3	0,0
Ompl	< 35 ans	42,0	44,1	42,5	45,3	33,9	37,6	19,8	26,8
	35-49 ans	31,3	30,7	35,7	32,9	35,5	32,4	27,8	26,5
	50 ans et +	26,2	25,2	21,5	21,8	30,6	30,0	51,9	46,7
	Non déterminé ¹	0,5	0,0	0,3	0,0	0,0	0,0	0,4	0,0

Sources : Insee, DADS/DSN, 2016-2021.

1 : Non déterminé pour cause de secret statistique.





FORTES SPÉCIFICITÉS RÉGIONALES

La répartition des salariés par tranche d'âge varie de manière notable d'une région à l'autre.

Ainsi, la part des salariés de moins de 35 ans est maximale pour les Hauts-de-France (48,5 %) mais son minimum est atteint pour la Corse (26,8 %).

Répartition des salariés par tranche d'âge et région (%)

Régions	< 35 ans	35-49 ans	50 ans et +
Auvergne-Rhône-Alpes	43,0	24,7	32,3
Bourgogne-Franche-Comté	37,1	28,3	34,5
Bretagne	35,6	23,3	41,1
Centre-Val de Loire	35,0	29,2	35,8
Corse	26,8	25,4	47,9
DOM regroupés	30,0	31,1	39,0
Grand Est	31,7	29,2	39,1
Hauts-de-France	48,5	28,1	23,4
Île-de-France	41,5	26,9	31,6
Normandie	32,6	27,7	39,6
Nouvelle-Aquitaine	42,9	26,9	30,1
Occitanie	34,6	27,0	38,5
Pays de la Loire	33,2	27,1	39,6
Provence-Alpes-Côte d'Azur	35,9	24,2	39,9
	39,0	26,9	34,1
	41,3	28,4	30,3
Ompl	40,9	32,0	27,2

Source : Insee, DSN, 2021.